



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent troisième session

Rome, 12-16 avril 2010

PROGRAMMES D'ADMINISTRATEURS AUXILIAIRES ET D'EXPERTS ASSOCIÉS AU SEIN DES ORGANISMES DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES (JIU/REP/2008/2)

A. INTRODUCTION

1. Pour donner suite à l'examen par le Comité du Programme, à sa cent deuxième session, du document intitulé *Programmes d'administrateurs auxiliaires et d'experts associés au sein des organismes du système des Nations Unies* (référence JIU/REP/2008/2), une vue d'ensemble de la mise en œuvre du Programme des cadres associés de la FAO est présentée, à la demande du Comité, ainsi que des informations relatives aux autres types d'emploi accessibles aux jeunes cadres à la FAO.

B. VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME DES CADRES ASSOCIÉS DE LA FAO

2. Depuis 55 ans, la FAO offre à de jeunes cadres la possibilité d'acquérir une expérience de terrain en son sein, par le biais d'une formation structurée sur le lieu de travail et de cours théoriques. Pendant toute la durée de leur affectation, les cadres associés bénéficient de l'encadrement et des conseils d'agents de la FAO expérimentés (fonctionnaires).
3. Le Programme des cadres associés est fondé sur le parrainage de jeunes cadres par des gouvernements¹ et des institutions. Les partenaires peuvent parrainer leurs propres ressortissants et/ou des ressortissants d'autres pays. Les affectations durent en moyenne deux ans mais peuvent éventuellement être reconduites une troisième année. L'âge maximal au moment de l'entrée en fonction est généralement de 32 ans mais dépend de la politique du donateur. Pendant leur affectation, les cadres associés bénéficient du statut de fonctionnaire à part entière de la FAO, du

¹ États membres participant actuellement au Programme: Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Belgique, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Irlande, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Suède et Suisse.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

niveau P-1 à P-2. Pour obtenir de plus amples informations au sujet du Programme des cadres associés, veuillez consulter le site http://www.fao.org/tc/apo/apo-accueil/fr/?no_cache=1.

4. Certaines statistiques relatives au Programme des cadres associés (février 2010) sont présentées ci-dessous.

a) Vue d'ensemble des cadres associés en service à la FAO

Donateurs	Nombre de cadres associés	
Cadres associés parrainés par leur propre gouvernement ²	61	(86 %)
Cadres associés issus de pays en développement ³	10	(14 %)
Total	71	

b) Proportion d'affectations de cadres associés au siège et dans les bureaux décentralisés

	Nombre de cadres associés	%
Total bureaux décentralisés ⁴	34	48 %
Total siège	37	52 %
Total	71	

c) Répartition par sexe

Sexe	Nombre de cadres associés	%
Féminin	37	52 %
Masculin	34	48 %
Total	71	

d) Représentation géographique (février 2010)

Sous-représentés	Représentés équitablement	Surreprésentés	Total
22 ⁵	25 ⁶	24 ⁷	71
(31 %)	(35 %)	(34 %)	

² États parrains: Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Belgique, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Irlande, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Suède et Suisse.

³ États parrains: Afrique du Sud, Belgique, Japon et Pays-Bas.

⁴ Dont 6 dans des bureaux régionaux, 4 dans des bureaux sous-régionaux, 22 parmi les Représentants de la FAO et 2 dans des projets nationaux.

⁵ Dont des ressortissants des pays suivants : Espagne, États-Unis d'Amérique, Japon et Norvège.

⁶ Dont des ressortissants des pays suivants: Afrique du Sud, Allemagne, Bénin, Finlande, Kenya, Lesotho, Malawi, Niger, Ouganda, Suède, Suisse, Tanzanie et Togo.

⁷ Dont des ressortissants des pays suivants: Belgique, Danemark, France, Irlande, Italie et Pays-Bas.

e) *Répartition par domaine d'affectation*

Domaine d'activité	Nombre de cadres associés
Production végétale et protection des plantes	9
Foresterie	7
Sécurité alimentaire	8
Gestion des ressources naturelles	6
Parité et emploi rural	4
Production et santé animales	5
Changements climatiques et environnement	4
Politique agricole	5
Relations avec les États membres et les donateurs	3
Réforme des Nations Unies/Unis dans l'action	4
Cycle des projets et développement rural	6
Urgence et réhabilitation	4
Pêches	2
Autres	4
Total	71

C. AUTRES POSSIBILITÉS D'EMPLOI À LA FAO

5. Au fil des années, la FAO s'est efforcée de trouver d'autres voies que le Programme des cadres associés pour élargir l'accès aux perspectives de formation sur le terrain pour les jeunes cadres, en particulier pour les candidats issus de pays en développement. Il s'agit notamment du Programme des jeunes cadres, du Programme d'administrateurs auxiliaires et du Programme de stages. Le détachement auprès de la FAO est également une possibilité offerte au personnel d'organisations partenaires.

- Le *Programme des jeunes cadres* a été créé afin d'aider les pays en développement et les pays en transition à renforcer leurs capacités nationales en formant des jeunes cadres à la mise en œuvre des programmes prioritaires de la FAO. Entre 1995 et 2005, 150 cadres issus de pays en développement ont travaillé à la FAO par le biais du Programme des jeunes cadres. Ce programme a été supprimé récemment et deux nouvelles modalités sont mises en place actuellement: le *Programme d'administrateurs auxiliaires* et le *Programme de stages*.
- Le *Programme d'administrateurs auxiliaires* se fondera sur le recrutement ciblé de jeunes cadres aux niveaux inférieurs de leur catégorie professionnelle. Il vise à relever les défis auxquels est confrontée l'Organisation, tels que le rajeunissement de ses effectifs et la réalisation des objectifs internes d'équilibre en matière de répartition par sexe et de représentation géographique. La consultation au sujet de la politique relative au Programme d'administrateurs auxiliaires est presque terminée. Cette politique devrait être rendue publique dans les mois à venir et le premier groupe d'administrateurs auxiliaires devrait intégrer la FAO courant 2010.

- Le *Programme de stages*, créé récemment, s'appuie sur des initiatives existantes. Il offre aux étudiants et aux jeunes diplômés des possibilités de formation sur le terrain, au sein de la FAO:
 - a) pendant une période pouvant aller jusqu'à six mois pour ceux-ci qui peuvent percevoir une bourse en fonction des conditions de vie locale;
 - b) ou bien pendant une période pouvant aller jusqu'à deux ans pour ceux qui sont parrainés par une institution partenaire aux termes d'un accord-cadre avec la FAO. Depuis 2005, la FAO a élaboré six accords-cadres de partenariat, qui permettent actuellement à 15 personnes parrainées de travailler à la FAO. De nouveaux accords de partenariat de ce type sont aujourd'hui en négociation.
- *Détachements*: Les cadres commençant leur carrière en tant que fonctionnaire dans une organisation gouvernementale ou une institution étatique partenaire peuvent être *détachés* auprès de la FAO pour des affectations spécifiques. Le gouvernement ou l'institution collaboratrice signe un accord avec la FAO pour chaque affectation. Pendant la période de détachement, le cadre continue à faire pleinement partie du personnel de l'institution prêteuse. Traditionnellement, les démarches relatives aux détachements sont accomplies au cas par cas, au niveau des départements.